



# ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

Association type Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 à but, non lucratif, apolitique, ayant pour vocation la défense de l'environnement et du cadre de vie du PARC RÉSIDENTIEL DES BORDS DE MARNE à Champs-sur-Marne, ainsi que la recherche sur l'histoire de la ville de Champs-sur-Marne : « Champs de Légendes et d'Histoire » (19<sup>ème</sup> année)

E-Mail : [assobdmarne@free.fr](mailto:assobdmarne@free.fr)

*La paix dans le monde dépend de la capacité des peuples à protéger leur environnement*

## La Sécurité dans notre Parc résidentiel des Bords de Marne et dans la ville de Champs-sur-Marne

De nombreux cambriolages ont été signalés dans notre quartier. Effractions de maisons, d'appartements et de garages se multiplient. Des poubelles ont été incendiées. En certains quartiers de la ville, les trafics de drogue se multiplient. La délinquance augmente : tel est ce que pensent et disent un certain nombre d'habitants. La situation devient des plus inquiétantes. Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Cela ne peut plus durer. De nombreuses personnes commencent à penser que peut-être, il serait utile de se poser la question à propos du rétablissement ou du renforcement d'une police nationale de proximité, ou de la création d'une police municipale, ainsi que de l'installation d'un réseau de surveillance par caméras électroniques. C'est pourquoi nous proposons l'ouverture d'une concertation entre des responsables de la mairie et des représentants de la population de Champs-sur-Marne sur le thème suivant : doit-on rétablir ou renforcer une police nationale de proximité, créer un corps de police municipale, installer un réseau de surveillance par caméras électroniques à Champs-sur-Marne, et comment ? Nous sommes tous concernés.

## Aire de jeux située le long du chemin de la Rivière

De graves nuisances, désordres, débordements, incivilités et dégradations de toutes sortes se sont déroulés sur cette aire de jeux durant l'été dernier. Mise en service peu de temps auparavant, rappelons que cette aire de jeux pour enfants de 3 à 6 et 12 ans est située entre le rû du Merdereau et le chemin de la Rivière bordant le mur du château, à la hauteur de l'ensemble pavillonnaire dit « Le clos du château ». Les témoignages et les preuves photographiques et sonores abondent. La police a dû intervenir à plusieurs reprises. Le constat est accablant. Suite à quoi nous avons contacté la mairie. Des décisions ont été prises par les responsables de celle-ci, consistant principalement à la mise en place d'une clôture renforcée et plus haute « anti-deux roues », l'ouverture et la fermeture de cet espace selon des horaires déterminés sous la responsabilité d'un agent administratif, la rédaction d'un règlement d'utilisation de cet espace, l'aménagement d'un certain nombre d'éléments le composant, la plantation d'arbres et d'arbustes, une surveillance accrue de la police. Souhaitons que les malheureux événements de cet été ne se reproduisent plus.

## Entretien de nos trottoirs et de nos rues

Le programme de rénovation des trottoirs et des rues de notre quartier se poursuit activement. Au moment où nous écrivons ces lignes, la rue Edouard Henriot, entre autres, est en plein travaux. Souhaitons que ce programme se poursuive rapidement et dans les meilleures conditions car un certain nombre de trottoirs et de rues restent à faire. Certains revêtements de rues sont en si mauvais état qu'ils font tanguer les voitures à tel point que leurs passagers sont fortement secoués et les trajectoires légèrement déviées. C'est très dangereux. Quant à certains trottoirs, marcher dessus relève parfois d'une petite acrobatie en particulier pour les personnes âgées ou handicapées comme de personnes circulant avec des poussettes pour enfants ou simplement avec des paquets en revenant de courses.

A propos des rues, nous constatons une fois de plus, qu'à certains endroits, il n'est pas possible de circuler sur les trottoirs en raison du stationnement des véhicules qui empiètent largement sur les emplacements autorisés. Pensez aux personnes âgées, aux handicapés, aux mamans et leurs poussettes. C'est une question de sécurité.

## À propos de la Sente des Sables

Suite aux travaux d'installation de la fibre optique, le panneau « Impasse » a été enlevé et non remis ce qui provoque un stationnement sauvage de véhicules, non autorisé. Nous demandons son rétablissement. Les trottoirs sont à remettre en état. Les arbres du château dépassant sur cette impasse ne sont pas entretenus. Nous avons adressé un courrier à madame l'Administratrice du Château ainsi qu'à madame le Maire de Champs.

## Graines données aux pigeons

On constate que certaines personnes donnent régulièrement à manger aux pigeons en différents endroits de notre quartier. Comme vous, nous aimons bien les pigeons. Cela part évidemment d'un bon sentiment mais... Cela conduit à un déséquilibre et à l'augmentation exagérée de la population de pigeons qui n'ont aucun prédateur comme le nécessite dame-nature et donc à la salissure grandissante de nos espaces, de nos maisons et de nos rues. Malgré toute l'affection que nous avons pour ces volatiles, nous disons qu'il ne faut pas donner à manger aux pigeons (en dehors peut-être des stricts bords de rivière) au risque de mettre en péril un certain équilibre naturel. Il a été suggéré d'introduire de petits rapaces pour rééquilibrer les choses. Pourquoi pas ?

## Ralentissement de la vitesse des véhicules Boulevard de la République

Nous en avons déjà parlé. De trop nombreux véhicules roulent sur ce boulevard à des vitesses excessives. Deux paires de coussins berlinois ont été installés. Mais ils ne ralentissent malheureusement pas certains conducteurs de véhicules et en particulier les motos. Nous demandons en complément la mise en place de chicanes ainsi que d'au moins un radar d'avertissement comme on en rencontre de plus en plus, mentionnant la vitesse du véhicule qui passe à son conducteur, successivement en vert, orange ou rouge s'il dépasse la vitesse autorisée. Et si l'on envisageait de mettre la boulevard de la République en sens unique ? La question mérite d'être posée puisque la partie haute du boulevard l'est déjà. Dans ce cas il faudra sûrement revoir le plan de circulation entre Vallaud, République et Libellules... À étudier ?

## La passerelle flottante sur la Marne

Beaucoup d'entre vous la connaissent et la pratiquent à pied ou en vélo. Cette passerelle enjambe la Marne à la hauteur du parc de Noisiel côté rive gauche, pour rejoindre l'autre rive donnant sur le parc de loisirs de Chelles-Vaires. Cette curieuse passerelle flotte sur la Marne et suit les variations du niveau de l'eau. Elle a été implantée à cet endroit pour permettre une large boucle de promenade entre elle et la passerelle de Champs ou le pont de Gournay. En février dernier, la passerelle a dû être retirée en raison des fortes crues mais aussi pour raisons de réparations. La passerelle devait être réinstallée en avril. Le niveau de l'eau ne l'a pas permis. Nous sommes intervenus. La passerelle devait être réinstallée en novembre 2011. Elle ne l'est toujours pas. Rappelons que cette passerelle est gérée par l'association « Marne et Gondoire » qui gère également les parc et château de Rentilly.

## Le Château de Champs-sur-Marne, campagne de restauration



Tout d'abord : **LA RÉOUVERTURE DU CHÂTEAU AUX VISITES** est - à ce jour - prévue pour 2013.

Fermé au public depuis 2006 suite à l'effondrement du plafond du salon chinois, nous vous avons entretenus autant que faire se peut, en fonction de nos informations, de la progression de la restauration. Le coût de cette restauration et de la remise en valeur de l'ensemble de l'édifice est estimé aujourd'hui à 6,3 millions d'euros. Il aura donc fallu 7 ans pour effacer les outrages du temps. Afin de redonner tout son lustre au domaine, ont été planifiés :

1. La restauration des plafonds du salon chinois, du fumoir et du boudoir camaïeu.
2. La restauration des décors muraux (lambris, portes, encadrements de fenêtres, dessus de portes, médaillons) du salon chinois et du boudoir camaïeu.
3. Le rafraîchissement des peintures de la majorité des pièces.
4. La rénovation des tentures du salon rouge et de la chambre d'honneur.
5. La consolidation des structures du premier étage et la révision du grand escalier.
6. La remise aux normes des réseaux électriques.
7. L'installation d'un ascenseur pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.
8. L'aménagement dans les communs d'un espace accueil/billetterie/boutique et point de restauration.
9. La création d'un espace traiteur.
10. L'aménagement d'un parc de stationnement.

Parallèlement, des recherches de mécénat sont en cours pour la restauration du bassin de Scylla, de la grille d'honneur et du treillage du Salon de Madame, dans le parc. Sont d'ores et déjà programmés pour l'ouverture en 2013 : une exposition sur le goût des chinoïseries au XVIII<sup>e</sup> siècle et un circuit de visite étendu à la cuisine et à la salle-à-manger des enfants.

Le château de Champs-sur-Marne va revivre et retrouver ses splendeurs pour le bonheur de nos concitoyens et l'histoire de la ville et de cette région.



(Sources : le Château et Val magazine. Photographies : Claude Hourdel).

### Aménagement des terrains derrière les écoles Olivier Paulat place Matteotti

Rappelons que ces terrains sont les anciens terrains de tennis désaffectés dont une partie avait été aménagée en pistes de Skate-board mais peu utilisés et de surcroît détériorés au point que les autorités municipales avaient dû se résoudre à les fermer. Nous avons déjà suggéré dans notre dernier numéro et auparavant de les aménager par exemple en terrains de détente et d'activité de plein-air. Notre suggestion a été entendue et un projet est actuellement en cours d'élaboration.

### Problème de « ROMS » Rue Albert Schweitzer à Champs

Au mois de mars 2011, des Roms venant de Noisy-le-Grand s'étaient installés sur un terrain appartenant au ministère de l'équipement et y avaient construit un début de « bidonville ».

Dès cette période, la mairie de Champs a interpellé les autorités. Début juillet le tribunal avait statué en laissant 31 jours aux Roms pour évacuer le terrain. Mais les avocats du ministère n'ayant transmis la délibération à l'huissier que le 22 juillet, les délais ont couru jusqu'au 22 août. Prévenus fin juin sur le lieu de nos vacances, nous sommes intervenus par l'intermédiaire de notre Secrétaire Générale et par courrier auprès de la mairie. Et les Roms ont été expulsés.

**En 2013, L'association des bords de Marne aura 20 ans...RAPPEL DES GRANDES ACTIONS  
MENEES PAR L'ASSOCIATION des BORDS de MARNE en 19 ans d'histoire**

Nous avons pensé utile de rappeler les grandes actions que nous avons menées seuls ou en liaison avec d'autres associations, durant ces 19 dernières années.

- **Antenne-relais boulevard de la République** : Ce projet pour les téléphones portables était prévu sur la partie haute du boulevard de la République, au centre de la petite place située en limite sur le territoire de Gournay. Nous avons eu des rapports scientifiques en main. En dehors d'une esthétique des plus discutables, certains spécialistes estimaient qu'il y avait danger en particulier pour les personnes ayant des problèmes cardiaques ou âgées, ou étant de santé fragile. De plus il existait de fortes présomptions, toujours selon ces spécialistes, pour que ces antennes favorisent l'apparition de cancers, surtout lorsque ces antennes fonctionnent à puissance élevée trop près des habitations, ce qui semblait être le cas. En liaison avec d'autres associations, nous avons fait annuler ce projet.

- **Autoroute A103** : Ce désastreux projet de surcroît inutile et couteux devait conduire à la génération de nuisances sonores insupportables et à une pollution importante à nos portes et sous nos fenêtres. Grâce à nos actions et en liaison avec d'autres associations et certaines autorités locales, la construction de cette autoroute a été abandonnée et remplacée par une liaison par voie ferrée de type métro (nous avons aussi proposé la solution du tramway) dans le cadre du projet Arc-express-grand Paris.

- **Décharge publique Boulevard de la République** : située côté Gournay elle a été fermée puis remplacée par un ensemble immobilier suite à nos interventions menées en liaison avec d'autres associations.

- **Elargissement de la Marne** : Ce projet vieux du début des années 1970 avait un instant ressurgi. Il devait élargir la Marne pour permettre le passage de trains de péniches propulsés par de puissants pousseurs. Bruits, pollution, destruction d'un site extraordinaire : les îles mortes auraient disparu et notre tranquillité aussi ! Si la passerelle en aval du pont de Gournay est si haute, c'est qu'elle s'inscrivait dans le cadre de ce désastreux projet. En liaison avec d'autres associations, nous avons fait annuler ce projet.

- **Carrière de sable et de cailloux sur la Haute-Île** : Cette carrière particulièrement polluante tant à cause du bruit, que des poussières et l'augmentation vertigineuse de la circulation des camions qui en résultait, devait être implantée sur le lieu-dit la Haute-Île côté Neuilly-sur-Marne, au bord de la Marne. Grâce à nos actions en liaison avec d'autres associations, ce projet a été abandonné. Suite à quoi la Haute-Île a été incendiée par des mains criminelles... Pour lui retirer son état de site archéologique et écologique qui la protégeait ! Pour la petite histoire, on n'a jamais arrêté les commanditaires.

- **Usine de Méthanisation sur la Haute-Île** : Destinée à traiter les déchets, ce projet devait être ensuite réalisé pratiquement sous nos fenêtres, toujours à Neuilly-sur-Marne au bord de la Marne, les mauvaises odeurs étant rabattues par les vents dominants venant de l'ouest-nord-ouest. Grâce à nos actions en concertation avec d'autres associations, ce projet a été abandonné et réalisé du côté du Bourget, loin de toutes habitations.

- **Parc naturel de la Haute-Île** : Nous avons défendu ardemment ce projet et participé partiellement à son élaboration. Allez vous y promener. C'est merveilleux de flâner entre Canal et Marne, parmi les futaies, au milieu d'une nature libre, reconstituée et propre, puis de regarder vivre les oiseaux, caché dans un abri spécialement conçu pour cela ! Amateurs de photographies insolites à vos appareils-photo ! Vous ne le regretterez pas ! Au plaisir des grands et des petits puisqu'il y a aussi une aire de jeux.

- **Passerelle de Champs/Gournay** : Nous avons participé activement à ce projet (il avait été envisagé de la supprimer par certaines autorités !!!) et même fait un reportage photographique de sa reconstruction reconnu comme excellent et le plus complet !

- **Couloirs aériens** : Nous avons participé activement à l'élimination de celui qui passait au-dessus de notre quartier. Rappelez-vous ces avions qui passaient à très basse altitude au-dessus de nos habitations ! Grâce à nos actions en liaison avec d'autres associations, ce couloir aérien a été supprimé et transféré sur des régions très peu peuplées, les avions passant plus haut.

- **Magasin Carrefour, nuisances sonores boulevard de la République** : grâce à notre action, elles ont été fortement diminuées.

- **Un aménagement de la partie haute du boulevard de la République** a été réalisée plus adaptée notamment à la présence du temple bouddhiste et aux offices religieux tout autant qu'à l'amélioration de vie au quotidien des riverains.

- **« Squat » boulevard de la République** : Il était situé en haut du boulevard de la République, présentait des risques pour la sécurité des riverains et provoquait de la pollution. Grâce à nos interventions ce squat a été démoli.

- **Boulevard de la République partie haute (et basse)** : Nous avons participé activement à la rénovation et à l'entretien de ce boulevard, chaussée, arbres et trottoirs.

- **Aménagement de nos trottoirs et de nos rues** : Là encore, nous avons participé activement à la mise en application du plan de rénovation et d'entretien des trottoirs et des rues de ce quartier.

- **Bords de Marne** : Là encore, nous avons participé activement à la rénovation et à l'entretien des bords de Marne.

• **Château de Champs-sur-Marne** : Combien de fois sommes-nous intervenus pour rendre à ce château toute la place qu'il devait occuper dans l'histoire de la région comme dans l'histoire de la France ! Nous avons même écrit un livre sur un chapitre de sa grandiose histoire ! Un autre va suivre sur une autre période. Et peut-être un troisième. Nous avons beaucoup écrit sur ce château. Quant on pense qu'à la fin du XIXème siècle il a failli être démolit, mais que grâce la famille Cahen d'Anvers qui s'en est rendu propriétaire à l'époque (1895), le château et son parc ont été restaurés et sauvés. Certains voulaient le vendre à la fin du XXème siècle à une société privée ! Il reste aujourd'hui et fort heureusement un bien national pour le bonheur de tous.

• **Protection et replantation des arbres** : Là encore, nous avons participé activement à la rénovation et à l'entretien du parc arboré de notre quartier.

Etc... Etc... Tout cela en 19 ans d'histoire. Comme le temps passe !!!

**Nous vous invitons à L'Assemblée Générale de l'Association des Bords de Marne  
Qui se tiendra le Samedi 28 janvier 2012 de 16 heures à 19 heures, Salle Jean Hallais,  
Place Mattéotti, à CHAMPS-sur-MARNE**

*À l'issue de la réunion, nous tirerons la galette des rois*



**ACCORD de PARTICIPATION**

Mr. Mme, Mlle : Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

**Participera à l'Assemblée Générale de l'Association des Bords de Marne le samedi 28 janvier 2012 à 16 heures  
Salle Jean Hallais - Place Mattéotti à CHAMPS-sur-MARNE, accompagné(e) de : Nombre de personnes.....**

**À retourner TRÈS RAPIDEMENT  
à l'attention de :**

**Monsieur Claude HOURDEL**  
29 boulevard de la République  
77420 Champs-sur-Marne

ou

**Madame Françoise BEUVIN**  
35 boulevard de la République  
77420 Champs-sur-Marne

*Merci de bien vouloir nous retourner  
votre bulletin d'adhésion  
pour l'année 2012  
et votre chèque à l'une des deux  
adresses ci-dessous mentionnées*

**ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE**

Association type Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 à but non lucratif, apolitique, ayant pour vocation la défense de l'environnement et du cadre de vie du PARC RÉSIDENTIEL DES BORDS DE MARNE à Champs-sur-Marne, ainsi que la recherche sur l'histoire de la ville de Champs-sur-Marne : « Champs de Légendes et d'Histoire »

**BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2012**

Je soussigné (Nom, Prénom) .....

Adresse .....

**Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association des Bords de Marne pour l'Année 2012  
Je joins la somme de 12 € pour montant de ma cotisation annuelle**

Fait à Champs sur Marne le.....

Signature

À retourner sous enveloppe timbrée accompagné de votre chèque libellé à l'Association des Bords de Marne à l'attention de **Mr Claude HOURDEL**, Président, 29 Bd de la République, 77420 Champs/Marne – 01 64 68 18 76 ou à **Mme Françoise BEUVIN**, Secrétaire Générale, 35 Bd de la République, 77420 Champs/Marne – 01 64 68 39 32

*Et pour finir...*



*Le Président, et les Membres du Bureau vous souhaitent une :*



*Bonne  
Année*

*A Tous et à ceux que vous Aimez !*

